PROTOCOLE DE MADRID

DÉCISION FINALE CONCERNANT LA SITUATION DE LA MARQUE

DÉCLARATION D'OCTROI DE LA PROTECTION FAISANT SUITE À UN REFUS PROVISOIRE

Règle 18*ter*.2)

I. Office qui envoie la déclaration:

Office de la Propriété industrielle de la République slovaque
Švermova 43
974 04 Banská Bystrica, Slovaquie

tel.: +421 48 4300111
fax:+421 48 4132563
urad@indprop.gov.sk, www.upv.sk

II. Numéro de l'enregistrement international: **1406247**

III. Nom du titulaire (ou autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international):

DANVISTANO TRADING LTD, Corner Hutson & Eyre Street, Blake Building, Suite 302, Belize City, Belize

IV. ☐ Protection pour tous les produits et/ou services

Toutes les procédures devant l'Office sont achevées; la protection est accordée à la marque qui fait l'objet de cet enregistrement international pour tous les produits et/ou tous les services demandés (règle 18*ter*.2)i)).

☒ Protection pour une partie seulement des produits et/ou services

Toutes les procédures devant l'Office sont achevées; la protection est accordée à la marque qui fait l'objet de cet enregistrement international pour les produits et/ou services suivants (règle 18*ter*.2)ii)) (veuillez utiliser une feuille supplémentaire si nécessaire):

La protection est accordée pour tous les produits des classes 7 et 8 et

la protection est refusée pour tous les produits des classes 9 et 11.

V. Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration :

Zdena Hajnalová

Directrice du Département des marques
et des dessins et modèles industriels

VI. Date à laquelle la décision finale a été prononcée: 15. 5. 2019